



01-Cs 12/12/2022

## Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 06 décembre 2022 à 17H30

Le Conseil s'est tenu en présentiel à la Veyrière, participants :

- **Administrateurs** : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Claude Saulgeot, Jacques Lelarge, Georges Davignon, Richard Serret, Charles Lacombe, Laurent Billet,
- **Pouvoirs** : Nicole Barbier, Jean Claude Secchi au Président. Le Conseil peut délibérer valablement (10/12)
- **Adhérents** : Jacques Herrgott, Claudine Béraud .

### Ordre du Jour :

- 1° approbation du projet de PV de la réunion du CA du 8 novembre
- 2° Point d'actualités
- 3° réunion CM du 5/11
- 4° Commissions permanentes; Urbanisation, Mobilité (dont 10 recommandations route de la Corniche et abords-La Ravoire, rue de la Voûte....)
- 5° GT's : « Stationnement », Ouverture « Routes Mont-Veyrier...
- 6° Cotisations
- 7° questions diverses

### PJ envoyées avant CA :

- PV du CA du 08 /11/2022
- Aménagement de la route de la Corniche ;Note de recommandations de BVV n° 3
- compte rendu du conseil municipal du 05 décembre 2022 (Georges)

Le Président accueille les adhérents présents : Jacques Herrgott, très impliqué dans les travaux de BVV relatifs à l'urbanisme et au patrimoine bâti, et Claudine Béraud qui habite route de la Corniche, ancienne conseillère municipale.

Plusieurs administrateurs ont été surpris et déçus que la Mairie n'ait pas annoncé l'installation d'un verger à la Ravoire et invité les voisins (à défaut des habitants) à sa plantation la semaine dernière . Nous pensions l'entre soi d'un autre temps, définitivement révolu. Nous nous sommes trompés. BVV a d'autant moins apprécié que plusieurs propositions ont été faites pour la Ravoire depuis 3 ans, ce que les élus ne pouvaient ignorer pour avoir participé à une ou plusieurs des réunions publiques au cours desquelles l'avenir de la Ravoire était évoqué.

Olivier rappelle l'importance déterminante de la société civile dans le fonctionnement et la pérennité des démocraties. C'est à cette aune que doit s'analyser le positionnement contributif de BVV préalable à la prise de décision des élus ; ce rôle de la société civile a été annoncé clairement dès la première réunion publique organisée par l'association en vue des municipales en janvier 2020.

Il s'agit de produire, avec les expertises de ses sociétaires en matière d'urbanisme, de politique de la ville, de mobilité, de développement durable, de culture, de patrimoine, d'architecture, d'économie ... et leur connaissance approfondie du village, des propositions de qualité abouties, parfois quasi pré-opérationnelles, pour adresser les grands enjeux collectifs du village et de sa rive. BVV existe depuis 1987 et a accumulé en 35 ans d'exercice, avec ses sociétaires qui se comptent en centaines, une connaissance durable de la commune. Cette force de propositions est complémentaire de demandes d'explications en réactivité à des décisions qui seraient considérées comme inappropriées par l'association au regard de la préservation du cadre et de l'amélioration de la qualité de vie, ou à l'émission de critiques documentées portées au débat.

Actuellement en attente, la réhabilitation du Presbytère (et les3 notes de recommandations correspondantes de BVV<sup>1</sup> présentées aux élus, aux adhérents, aux associations culturelles. Dossier en souffrance depuis la mandature Maniglier avec plusieurs projets non aboutis), le cœur de village (cf. « Osons Veyrier, la renaissance d'un village »<sup>2</sup>), la mobilité et le plan de circulation apaisée<sup>3</sup> ( étude actualisée à 3 reprises et communiquée aux Présidents du GA et du Département qui l'ont bien accueillie), l'aménagement de l'axe principal : routes d'Annecy et de la Tournette, Note n° 2 du 15/09/2022, l'aménagement de la route de la Corniche, Note

<sup>1</sup> 10/02, 20/02, 22/02/2022 (ndlr)

<sup>2</sup> 30/07/2021 (présentation à la Mairie) et 1/10/2021(AG de BVV)

<sup>3</sup> 21/12/2019, 3/03/2020, 12/02/2021. Présentée aux équipes municipales de T.Terrier et V. Bruno.

n°3 du 18-25/11/2022. Beaucoup de travail<sup>4</sup> et d'expertises pour des résultats sans cesse différés. Mais de quoi challenger d'autres approches de nouveaux consultants engagés récemment.

#### **.1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 08/11/22 :**

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne rubrique.

#### **2° Actualités :**

##### **-21) Village**

**La Ravoire:** nous avons appris par des tiers que la mairie a organisé la plantation d'arbres fruitiers avec les enfants de l'école et de l'Arche, sans en avertir la population et les associations : seuls les pensionnaires de l'Arche ont participé, les enfants de l'école ne sont pas venus à cause du temps pluvieux . Richard qui l'avait appris par L'Arche (dont le Président n'était pas informé) s'est rendu sur les lieux. BVV déplore cet épisode qui s'est fait en catimini sans information par les élus concernés et demandera à la mairie de préciser la nature du projet sur un espace communal qui engage le village, qui est le chef de projet, qui assurera l'entretien, à quel coût, puisque les habitants et leurs associations bénévoles en sont écartés, alors que le jardin du Presbytère, à vocation initialement pédagogique, est dans un état déplorable. Tous les présents souhaitent une réaction auprès de la mairie à laquelle le projet BVV avait été présenté avec celui de la route de la Corniche (cf croquis avec création d'un chemin entre la route de Morat et la Corniche etc...).

Information complémentaire de Georges qui a participé au CM tenu la veille : au début 2023, seront réalisés le labour pour la vigne et le sentier pour relier la route de Morat à la route de la Corniche à travers la Ravoire. BVV s'est prononcé sur les cépages autochtones qui seraient bienvenus en dessous des Vignes du Lac.

##### **-22) Grand Annecy**

Olivier a été reçu par la Présidente pour échanger sur les problèmes à résoudre ( notamment ceux liés au surtourisme estival, à l'excès de l'évènementiel et des activités festives, à la dégradation des paysages et à l'artificialisation des sols), et les perspectives, notamment les 5 branches du TCSPI (les études opérationnelles ont démarré il y a quelques semaines avec le nouveau consultant ; le Président de BVV sera invité à la présentation des résultats). Olivier a prochainement RV avec le vice-président du GA, Maire de Talloires.

Le GA soutient la ligne ferroviaire Groisy- Annecy-Rumilly (mais ne se sentirait pas concerné par le Léman Express qui fonctionne très bien côté suisse selon les annonces et CP de Lemanis).

On notera que les élus savoyards de la communauté de communes d' Arlysère et ceux d'Albertville s'activent pour le rétablissement de la ligne de chemin de fer Albertville - Ugine au trafic voyageurs (achats infrastructure et matériel...), voire plus tard jusqu'à Faverges (Haute-Savoie).

Enfin, les réunions de concertation pour l'élaboration du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal habitat, mobilité, bioclimatique (PLUi- HMD) se poursuivent : la dernière aura lieu à Annecy le 25/01/2023, salle Eugène Verdun.

##### **-23) Département :**

Retenue collinaire du bois de la Colombière (Plateau de Beauregard) : La DUP signée par le préfet a été suspendue en référé par le T.A. BVV avait soutenu le recours « au nom du droit » au regard des observations lors de l'enquête publique. L'affaire n'est pas close ( pourvois en cours de la commune et de la Préfecture).

#### **3° Conseil municipal du 5/12/2022**

Georges a participé au Conseil municipal, représentant BVV, et nous l'en remercions

**Plan de rénovation avec le SYANE:** Le projet vise à réduire les coûts de maintenance des armoires électriques (32) et les 800 lampadaires en 1 an au lieu de 3 prévus. La consommation de la Commune est de 250000 kwh.. Elle prévoit de créer des trames noires de 23h. à 5h. sur les routes du haut. Le SYANE prévoit des augmentations des tarifs de 1,5 fois pour l'électricité et de 3,1 pour le gaz.

**Le Plan :** un projet est en cours. Attendons d'en connaître l'objectif, l'adéquation aux besoins, l'impact environnemental et de voisinage, les coûts.

**Presbytère** Le projet est en cours de révision, un assistant de maîtrise d'ouvrage va être engagé. BVV ne comprend pas l'entre soi sur ce dossier emblématique à vocation patrimoniale et culturelle.

**Route d'Annecy, rue de la Tournette.** Un groupe de travail municipal s'est réuni le 02 décembre , une seconde réunion est prévue courant janvier. BVV remarque qu'il n'y a pas eu de réunion de la commission extramunicipale « mobilité » depuis 6 mois.

**Route de la Corniche** ;La commission d'appel d'offre se réunira le 14/12/2022, début des travaux en février 2023

**La plage** : le parking est en cours de finalisation ainsi que des places réservées aux handicapés et aux motos .

**Lavoir** : un menuisier intervient dès ce mois (BVV avait attiré l'attention il y a quelques mois sur l'intérêt d'un étayage).

**Déchets ménagers** : des containers spécifiques seront installés pour les plastiques et les métaux. Les administrateurs votent à l'unanimité contre la fin du ramassage des ordures ménagères prévu en 2024 Il est demandé à Laurent de faire un projet de lettre destiné à nos élus . Qu'en sera-t-il de la taxe sur les OM ?

<sup>4</sup> Y compris 3 réunions avec les 3 dernières équipes municipales

Supprimée ? La collecte des OM était une obligation municipale de service public et le Préfet Poubelle doit se retourner dans sa tombe et s'interroger sur le sens du progrès.

**Propreté** : Exemple de l'état déplorable des escaliers du parking des Epèles (photo communiquée à la Mairie). Les déchets y sont encore 10 jours après, les services techniques y passent tous les jours...)

**Recensement** des habitants prévu du 19 janvier au 18 février 2023

#### 4° Commissions permanentes :

##### - **Commission urbanisation :**

Claude a envoyé aux du CA le relevé des demandes de PC et DP à partir de la liste des dossiers déposés à la mairie. Des travaux au 14 chemin de St.Germain nous interpellent : 2 DP, une du 18/07/2022 pour extension de 14m2 ,l'autre du 24/11/22 pour un escalier : aucun panneau n'est affiché sur le terrain alors que les travaux ont commencé (camion de béton et transport de matériau bloquent la route de la Combe) ; décision de rencontrer Mme Meynet pour explications.

##### - **Commission mobilité-circulation apaisée :**

**Routes d'Annecy et de la Tournette** : nous attendons la continuité des trottoirs (urgence absolue ) puis la programmation de leur élargissement. La commission « mobilité », dont fait partie le Président de BVV ne s'est pas réunie depuis 6 mois, suite au changement dans l'équipe municipale.

**Rues de la Voûte et du Mont Baret** : toujours pas de compte rendu de la Mairie sur la marche -diagnostic effectuée en Juin avec 2 élus ! Regretté par la trentaine d'habitants marcheurs et regrettable pour l'image municipale.

**Route de la Corniche** : nos analyses des différents problèmes à résoudre et nos dix recommandations ont été présentées à Madame le Maire et l'adjoint aux travaux et à l'urbanisme le 24/11/2022 par Olivier, Georges et Jacques H. puis envoyées aux adhérents, au Président du CD74 et son VP. Olivier les présentera prochainement au VP du GA.(*fait dans l'intervalle NDLR*).

On rappelle que 9 adhérents de BVV habitent à proximité de cette route..

Le dossier de la réunion publique du 30 juin organisée par la Mairie ( avec le Syane, Enedis, le Grand.Annecy) a été mis en ligne dans l'intervalle sur le site de Veyrier-du-Lac. Stupeur quant au profil de la voirie projeté: « **voie unique bidirectionnelle (sic !) largeur 3,50m** » et « **création d'un mode doux piétons / cyclistes (sic !) : largeur 2m coté lac** » ; il est non seulement en contradiction avec les préconisations documentées de BVV (voirie en **double sens 5m +/-0,50 et espace piétons sécurisé - sans passage d'objets roulants ≥ 1,40m** ), mais totalement irresponsable au plan de la sécurité des piétons (brinquebalés en continuité par les cyclistes et fréquemment par les voitures lors de leur croisement), imbécile dans la réponse aux différents besoins, inépte dans sa conception obsolète. A s'interroger sur la nature de la compétence du cabinet conseil , de sa connaissance des lieux et des modes de déplacement. **Un vote à l'unanimité des administrateurs charge le Président d'envoyer une lettre à la Mairie pour s'opposer formellement à ce projet en l'état.**

#### 5° Groupes de travail

##### -**Stationnement :**

Le groupe de travail, piloté par Richard, a présenté l'inventaire des places de stationnement existantes en centre bourg suite à sa 1ère réunion de travail : 269 en faisant le distinguo entre zone bleue, places réservées... sans compter les places privatives et potentielles (parking Chapel...). Une 2ème réunion est prévue le 12/12/22 pour analyser les usages et évaluer les places libres selon les jours et les heures.

##### -**Ouverture du GT dédié aux routes du Mont Veyrier et de la Combe ?**

La majorité ( une abstention) des administrateurs décide de créer un groupe de travail en y associant les adhérents riverains (comme cela était prévu avant de prioriser les solutions pour la route de la Corniche), et, ainsi, de donner suite aux premiers travaux réalisés dans l'urgence avec la municipalité Terrier/ JF Nore (pointillés de sécurisation piétons) suite aux deux réunions de concertation en mairie. Mail à envoyer aux adhérents riverains ( 7 à 8) sans lesquels le GT perdrait en intérêt et pertinence.

#### 6° Cotisations :

A ce jour 116 personnes ont payé leur cotisation. Olivier, Claude, Nicole, Jean-Claude, Georges aidés de Mireille font les relances auprès de la dizaine de retardataires ...

#### 7° Calendrier des réunions du CA en 2023 ( les 1<sup>er</sup> mardi du mois, sauf janvier et aout) , à 17h30:

10 janvier	07 février	07 mars	04 avril	02 mai	06 juin
04 juillet	05 septembre	03 octobre	07 novembre	05 décembre	

**Prochaine réunion du CA : mardi 10 Janvier 2023 à 17h.30 à la salle de réunion de la Veyrière .  
Partage de la galette des rois pour fêter le retour de la lumière !**

**Bonnes Fêtes de Noël et belle fin d'année !**